

Il était le seul dirigeant en poste dans une entreprise publique sur décret du tout premier président du Cameroun, Ahmadou Ahidjo.

Ernest Roland Ela Evina, n'est plus le DG du Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole (Ceneema). Il occupait ce poste depuis 45 ans (de 1974-2019).

Cette structure a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de mécanisation agricole.

Ernest Roland Ela Evina a été remplacé par Mebande Bate, née Ekotto Minkouna Andrée Caroline Mélanie, précédemment, cadre au ministère de l'agriculture et du développement rural. Le décret y relatif signé par le président de la République a été lu à la radio nationale hier vendredi 6 décembre au journal de 17heures.

La loi sur les entreprises publiques stipule que la durée du mandat ne doit pas excéder 9 ans. En effet, le parlement camerounais a adopté il ya peu, un texte de loi portant statut général des entreprises publiques qui dispose en son article 70, alinéa 2 que « **le directeur général et le directeur général adjoint sont nommés pour un mandat de trois (03) ans, éventuellement renouvelable deux (02) fois** », l'alinéa 3 du même article précise que « **dans tous les cas, les mandats cumulés du DG et ou DGA, ne peuvent excéder neuf (09) ans** ».